

Une première en Amérique du Nord : implantation d'un tout nouveau système de vélos en libre-service à grande échelle

MONTRÉAL, VILLE CYCLABLE PAR EXCELLENCE!

Montréal, le 4 octobre 2007 - M. André Lavallée, maire de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie et responsable de l'aménagement urbain et du transport collectif au comité exécutif de la Ville de Montréal, est très heureux d'annoncer qu'un tout nouveau système de vélos en libre-service verra bientôt le jour à Montréal. D'ici 2010, ce sont 2400 vélos accessibles à partir d'une des 300 stations qui pourront être mis à la disposition des usagers, à un coût modique. Dès l'automne 2008, à l'occasion d'un projet pilote, la population pourra se familiariser avec ce nouveau service.

Le mandat d'implanter ce système innovateur dans la métropole a été confié à la Société en commandite Stationnement de Montréal. L'organisme sera responsable de la réalisation des études d'avantages-coûts et de faisabilité ainsi que de l'implantation du projet.

« Par son nouveau Plan de transport, la Ville de Montréal reconnaît le vélo comme étant une composante essentielle du système de transport actuel. En plus d'être peu encombrant, rapide, efficace et non polluant, le vélo s'avère bénéfique pour la santé. Le système de vélos en libre-service s'inscrit donc précisément dans les orientations de ce Plan », a indiqué M. Lavallée. « Cette initiative sera un pas de plus vers un changement important dans les habitudes de vie et les comportements des Montréalais et Montréalaises. Nous serons également en mesure de favoriser une utilisation accrue du vélo dans les déplacements professionnels et d'affaires », de rajouter le responsable du transport collectif à la Ville de Montréal.

Le vélo en libre-service implique la mise en place d'un système de location de vélos par lequel un usager peut emprunter, à un coût modique et en fonction d'une durée déterminée, un vélo pour effectuer ses déplacements. Munis d'un système d'identification et de repérage, les vélos seraient compatibles avec la technologie actuelle des bornes de stationnement.

« Pour Stationnement de Montréal, ce projet de vélos en libre-service est une occasion de plus de démontrer la versatilité de nos bornes de stationnement », a déclaré M. Alain Ayotte, vice-président exécutif de Stationnement de Montréal. L'organisme compte utiliser la technologie actuelle des bornes de stationnement pour concevoir un système de vélos en libre-service adapté aux conditions particulières de Montréal. Ce projet fait appel à la capacité de réaliser des transactions sans fil, l'entretien du mobilier urbain et la gestion des opérations logistiques, trois grandes forces de Stationnement de Montréal.

Pour réaliser ce projet avant-gardiste, Stationnement de Montréal bénéficiera de la collaboration de la Ville de Montréal et du Regroupement des CDEC de Montréal qui

rassemble neuf Corporations de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal, auxquelles s'ajoutent la Société de développement économique Ville-Marie (SDE) et Équiterre.

Ce regroupement aura pour mandat d'assurer, par le biais de l'économie sociale, les services d'entretien et de distribution de la flotte de vélos. L'économie sociale et le développement économique communautaire associent à ceux de viabilité économique, des objectifs de prise en charge citoyenne et de bénéfices sociaux pour les communautés. Ainsi, les services développés pourront permettre l'intégration en emploi de personnes éloignées du marché du travail. « C'est avec enthousiasme que nos organisations acceptent l'invitation de M. André Lavallée de se joindre à la Ville de Montréal et à Stationnement de Montréal dans la réalisation de ce projet et de contribuer, par nos expertises en développement économique local, à développer Montréal autrement », affirme M. Jean François Lalonde, directeur général de la CDEC Rosemont – Petite-Patrie et porte-parole du collectif.

Stationnement de Montréal assure la gestion optimale du stationnement public tarifé, sur rue et hors rue, dans le but de favoriser le développement de l'activité économique. Il gère plus de 20 000 places de stationnement tarifé sur rue et hors rue. Son rôle est de favoriser la rotation des véhicules sur les artères commerciales. Stationnement de Montréal est récipiendaire du « Award of merit 2007 » pour les innovations en matière de stationnement décerné par l'International Parking Institute (IPI).

Les CDEC de Montréal contribuent au dynamisme de leurs arrondissements en initiant ou en soutenant un développement local harmonieux qui conjugue résultats économiques et gains sociaux. Elles offrent une gamme de services conseils et du financement au bénéfice de la création d'entreprises et d'emplois, des jeunes entrepreneurs et de l'économie sociale.

-30-

Source : Darren Becker
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-6412

Renseignements: Julie Beauvilliers
Chargée de communication
Ville de Montréal
514 872-2897

Michel Philibert
Directeur - Communications et Marketing
Société en Commandite Stationnement de Montréal
514 232-3621

Jean François Lalonde
Directeur général
CDEC Rosemont–Petite-Patrie
514 723-0030, poste 227 / cell. 514 910-7603